



CREULLY SUR SEULLES

Nombre de Conseillers :

Elus :	40
Présents :	27
Absents :	13 dont 4 procurations
Votants :	31

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2018

L'an deux mil dix-huit, le 28 août à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la salle communale de la commune déléguée de Saint Gabriel Brécy, sous la présidence de M. Thierry OZENNE, Maire de la Commune nouvelle de Creully sur Seulles.

Présents : Thierry OZENNE, Maire. Franck DUROCHER, Jean-Paul BÉRON, Yves JULIEN, Maires délégués. Christine LEGUERN, Geneviève SIRISER, Virginie SARTORIO, Katia OMONT, Edmond GILOT, THOMAS Hubert, Jacky CARRÉ, Cyrille MAUDUIT ; Maires-adjoint.

Patrick BARETTE, Yves BERNARD, Antoinette DUCLOS, Pascale DUCROCQ, Gérard GARIAN, Lydie ETIENNE, Nathalie GAUTIER, Dominique GILLES, Jean LEFRANCOIS, Thierry LEROY, Géraldine MARIE, Nicole MICHEL, Yolande PICARD, Patrick SENEAL, Claudine VANSTAEN.

Procurations : Mathilde FAUCHIER DELAVIGNE à Franck DUROCHER, Madeleine LAISNE à Claudine VANSTAEN, Régis LEFRANCOIS à Jean LEFRANCOIS, Geoffrey RENOUF à Gérard GARIAN.

Absents : Mélanie BEKAERT, Laurence COLLET, Alain COUZIN, Pierre FERAL, Christelle LE COADOU, Bernard LOUIS, Françoise MORVAN, Alexandre RAY, Florent VAUVERT.

Avant de commencer la séance, les membres du conseil municipal observent une minute de silence à la mémoire de Roger LEVERT, Maire de Creully de 2001 à 2014, décédé le 2 août dernier.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour :

2 bis) La préfecture sollicite l'avis du conseil municipal pour une dérogation au repos dominical pour la société GRAHAM PACKAGING (sous-traitant NESTLE) jusqu'au 31/12/2018

1) Désignation du secrétaire de séance : Virginie SARTORIO

2) Comptes-rendus des conseils municipaux des 26 juin et 12 juillet 2018 adoptés à l'unanimité

2 bis) Dérogation repos dominical société GRAHAM PACKAGING

Monsieur le Maire précise que les 7 employés concernés ont tous signés une feuille d'approbation. Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à cette dérogation jusqu'au 31/12/2018.

3) Foyers Normands : Allongement de la durée de garantie d'emprunt (suite point n° 16 du CM du 26 juin 2018)

Présentation de Jean-Paul BÉRON

Il avait été validé en conseil municipal du 26 juin dernier, l'accord de principe relatif à l'allongement du cautionnement de l'emprunt n° 1294889 de l'organisme HLM « Les Foyers Normands ». L'organisme ayant fourni les derniers éléments le 13 août 2018, monsieur le Maire demande à l'assemblée de valider la présente garantie dans les conditions fixées en annexes. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

4) Prêt de la salle polyvalente de St Gabriel Brécy à la Ferme Culturelle du Bessin et au Club de Taï Chi

Présentation de Geneviève SIRISER

La FCB sollicite le prêt de la salle pour y proposer des ateliers cirques (pour les 3-12 ans) les mercredis matin et le Club de Taï Chi souhaite proposer une séance hebdomadaire de Taï Chi (art martial chinois) le mercredi après-midi. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de signer une convention de prêt avec ces deux associations, il propose un prix de 150 € par association pour le prêt de la salle sur l'année scolaire 2018/2019 afin de couvrir les dépenses d'entretien et de chauffage. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces deux propositions.

5) Dénomination de rues à St Gabriel Brécy

Présentation de Franck DUROCHER

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, acceptent à l'unanimité les deux dénominations suivantes :

- Venelle des Meuniers
- Allée de la Minoterie



6) Vente de la machine à bois

Présentation Jean-Paul BÉRON

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre la machine à bois au tarif de 600 €. Ce bien étant inscrit à l'inventaire, les opérations de sortie d'actif seront effectuées selon la réglementation comptable et le produit des ventes encaissé au compte 775.

7) Gratuité de la dispersion des cendres de Roger LEVERT et de son épouse Annie LEVERT

Monsieur le Maire demande à l'assemblée leur accord afin d'appliquer la gratuité aux dispersions des cendres de Roger LEVERT, Maire de Creully de 2001 à 2014, ainsi que celles de son épouse décédée en 2004. Deux plaques nominatives seront apposées sur la colonne du souvenir. Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

8) Désignation des délégués au SMAEP du Vieux Colombier

Après délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de nommer les représentants au SMAEP comme suit :

	Titulaires	Suppléants
Creully	GILOT Edmond	OZENNE Thierry
Villiers le Sec	JULIEN Yves	GARAIN Gérard
Saint Gabriel Brécy	SENECAL Patrick	THOMAS Hubert

9) Adhésion AIAE (Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi)

Présentation de Jean-Paul BÉRON

La commune de Creully adhère depuis plus de 14 ans à cette association. Elle a pour but d'aider les demandeurs d'emploi dans leurs démarches et documents administratifs. La commune de Creully sur Seules bénéficie déjà des services de la mission locale qui prend en charge les jeunes jusqu'à 26 ans. Le coût de cette adhésion pour 2018 était de 3 918.40 €, il est calculé au prorata du nombre d'habitants, cependant ce service n'est que très peu sollicité sur la commune (4 personnes ont été assistées au cours des deux dernières années). Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'adhésion ou non à cette association pour 2019. Le conseil municipal souhaite à l'unanimité renouveler l'adhésion à l'AIAE pour 2019.

10) Vente du terrain de la ZA à la CDC STM : précision des références cadastrales (suite point n°2 du CM du 26 avril 2018)

Le conseil municipal, a décidé en avril dernier de vendre le terrain de 3 000 m² de la zone d'activité à la CDC Seules Terre Mer. Monsieur le Maire apporte la précision suivante : les références cadastrales sont ZK 55 et ZK 168. Les membres du conseil municipal valident à l'unanimité cette précision.

11) Minibus de Creully sur Seulles

Présentation de Jacky CARRÉ

La commission développement économique s'est réunie le lundi 27 août. Elle souhaiterait continuer la navette interne à Creully sur Seulles actuellement en place et prévoir d'autres trajets extérieurs à la Commune. Maître DÉSSERT a été sollicitée afin d'exposer les modalités de gestion du minibus.

12) Emprunt du Clos de l'Épinette : Autorisation de remboursement anticipé

Présentation Cyrille MAUDUIT

La commission finances se réunira courant septembre afin d'étudier la proposition de la caisse d'épargne sur le remboursement anticipé de l'emprunt du Clos de l'Épinette. La proposition fait état de 72 000 € d'indemnités de remboursement anticipé, après négociations, ce montant pourrait être porté à 29 000 € si la commune effectue de nouveaux emprunts avec la caisse d'épargne et si la commune souscrit également à la carte d'achat public.

13) Acquisition du Moulin de Creully : Autorisation de contracter un emprunt et de signer tous documents relatifs à cette acquisition

Le délai de recours relatif à la préemption du moulin décidée par délibération du 12 juillet dernier est le 23 septembre prochain. Les propositions des établissements bancaires sont en cours. La commission finances se réunira le 18 septembre prochain pour évoquer ce point.

14) Carte d'achat public : autorisation de signer le contrat

La commission finances se réunira le 18 septembre prochain pour évoquer ce point.

15) CCAS de Creully : Changement de nom CCAS de Creully sur Seulles

Présentation Jean-Paul BÉRON

Suite à la fusion des communes, et de fait la fusion des CCAS, il est demandé à l'assemblée de valider le nom du CCAS de Creully sur Seulles. La présidence reste maintenue par Jean-Paul BÉRON, et la composition du conseil d'administration reste la même. L'assemblée valide à l'unanimité la nouvelle dénomination du CCAS de Creully sur Seulles.

16) APCR : Aide aux Petites Communes Rurales (suite point n° 8 CM du 29 mai 2018)

Le conseil municipal, en mai dernier, a autorisé monsieur le Maire à signer le contrat de commune nouvelle avec le conseil départemental. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de renouveler cette décision suite au mail reçu le 16 août dernier précisant les montants et modalités de l'APCR. Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité autorise le maire à signer le contrat de commune nouvelle avec le conseil départemental.

17) Contrat de territoire avec le conseil départemental : signature de l'avenant n° 1

Après délibération, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 du contrat de territoire départemental pour la Halle multi-raquettes et pour les modes de déplacements doux – voies mixtes.

18) Contrat de délégation du service public d'assainissement, commune déléguée de St Gabriel Brécy

Vu le courrier de la SAUR en date du 29 mai 2018 et les nouvelles opérations au poste de relèvement du prieuré à réaliser, considérant l'obligation de recueillir l'avis du conseil municipal pour toutes délégations de Service Public ; Le conseil municipal adopte à l'unanimité les opérations du programme de renouvellement sur le poste de relèvement du Prieuré.

19) Permis citoyen

Monsieur le Maire demande à l'assemblée leur accord afin de mettre en place le « permis citoyen ». Ce dispositif consiste à favoriser la mobilité des jeunes du territoire de Creully sur Seulles. En échange d'un mois de service à la collectivité, la commune prendra en charge la formation des jeunes au permis de conduire de catégorie B. Après délibération l'assemblée, à l'unanimité, valide le principe du « Permis citoyen » et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à la mise en place.

20) Indemnités du Maire : Fin de minoration

Monsieur le Maire avait sollicité le conseil municipal le 28 février 2017 afin de minorer son indemnité de maire. Cette minoration prendra fin au 31 août prochain. Le conseil municipal s'accorde à l'unanimité à la décision du Maire.

21) Informations et Questions diverses

- Point sur les demandes de subventions :
 - o Etat DSIL – Hall multi-raquettes : 200 000 €
 - o Département - Hall multi-raquettes : 144 000 €
 - o Fond Leader Européen – Hall Multi-raquettes : En cours
 - o Etat DETR – Création déplacements doux : 38 401.79 €
 - o Département Amendes de polices - Sécurité RD35 Creully : Non éligible car dossier pris en charge par le contrat de territoire
 - o Département Amendes de police - Sécurité RD 158B Villiers : 24 000 €
 - o Département Amendes de police – Sécurité RD35 et 158C St Gabriel : 19 678 €

- Vernissage exposition Roland LEFRANC le 14 septembre 2018 à partir de 18h00 au château ;
- Permis de construire CARREFOUR refusé car la défense incendie n'était pas prévue, un nouveau permis de construire devra être redéposé par la société ;
- Réunion de chantier ZA le 4/9/18 – Travaux réseau d'eau potable en cours ;
- Travaux de voirie ZA RD 82 reportés ;
- Pot officiel départ en retraite de Roger RIDEAU le 7 septembre à 19h à la mairie de Creully ;
- Remerciement aux organisateurs de la course d'orientation / VIKAZIM ;
- La fête des villages est annulée et est remplacée par « les Week end essentiels » ;
- Les flyers des « Week-end essentiels » sont disponibles à la mairie pour la distribution ;
- Point sur la fibre à Creully et Villiers lors du prochain CM ;
- Forum des associations de Creully sur Seullès le 8 septembre prochain, les élus sont cordialement invités au pot à 12h30 ainsi que la presse ;
- Frelons asiatiques : 4 nids depuis début août, les interventions de destructions s'effectuent sous 24/48h une fois la déclaration faite en mairie – Prévoir une campagne de piégeage des reines.

Séance levée à 22h35